Code et titre SCIAN

624120 Services aux personnes âgées et aux personnes ayant une incapacité

Catégorie / Sous-catégorie de la WSIB

Catégorie N Soins de santé et assistance sociale non hospitaliers

Sous-catégorie N3 Assistance sociale

Statut de protection : **Mixte**

Obligatoire (aux termes de l'annexe 1)

Obligatoire (aux termes de l'annexe 2)

Non obligatoire

Le statut de protection des activités marquées par un astérisque (*) est non obligatoire. Toutes les autres activités font l'objet de la protection obligatoire aux termes de l'annexe 1. Toute activité commerciale exercée par une administration municipale ou régionale fait l'objet de la protection obligatoire aux termes de l'annexe 2.

Sommaire du code du SCIAN :

Cette catégorie canadienne comprend les établissements dont l'activité principale consiste à assurer des services non institutionnels d'aide sociale en vue d'améliorer la qualité de vie des personnes âgées, des personnes atteintes de handicaps liés au développement ou des personnes ayant une incapacité. Ces établissements veillent au bien-être des intéressés sur divers plans, notamment en ce qui concerne les soins de jour, les soins non médicaux à domicile, les activités sociales, le soutien de groupe et la compagnie.

Exemples inclus :

- centre d'activités pour personnes âgées ou ayant une incapacité*
- adultes, centres de jour pour*
- service de préposé aux soins pour personnes ayant une incapacité
- centre d'assistance de jour pour adultes et personnes ayant une incapacité*
- soins familiaux, services de soins ménagers
- soins à domicile, personnes âgées
- services d'aide en entretien ménager
- services d'aide à domicile en entretien ménager
- services ménagers, entretien de la résidence
- soins non médicaux à domicile pour personnes ayant un trouble du développement
- services ménagers, Croix-Rouge
- services de relève, avec aucun soin infirmier
- personnes âgées, centres pour*
- associations de personnes âgées*

Source : Adapté de Statistique Canada, Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) Canada 2017, version 3.0, décembre 2018. Cela ne signifie pas que Statistique Canada approuve le présent produit.

- services sociaux, soins ménagers

Exclusions :

- formation professionnelle de personnes handicapées ou de personnes ayant un handicap lié au développement (voir 624310 Services de réadaptation professionnelle)

Remarques :

- Un travailleur blessé qui emploie directement un auxiliaire (ou un ménage privé qui emploie directement un auxiliaire familial) pendant plus de 24 heures par semaine doit s'inscrire à titre d'employeur auprès de la WSIB (voir 814110 Ménages privés).

Entrée en vigueur : 1 janvier 2021

Date de publication : 1 janvier 2021

Source : Adapté de Statistique Canada, Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) Canada 2017, version 3.0, décembre 2018. Cela ne signifie pas que Statistique Canada approuve le présent produit.